

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

Soucieuse de ses responsabilités à l'égard de l'environnement, IDELUX Eau s'est engagée dans la mise en place d'un système de management environnemental et d'audit qui rencontre les exigences du règlement EMAS et qui s'inscrit dans le concept de développement durable.

IDELUX Eau conçoit, réalise et gère les ouvrages d'épuration assurant la collecte et le traitement des eaux usées urbaines résiduaires en province de Luxembourg, en tant qu'organisme d'assainissement agréé par le Service Public de Wallonie. Dans le cadre de sa politique environnementale, IDELUX Eau s'engage à :

1. Suivre en permanence la législation environnementale ainsi que les autres exigences auxquelles elle a souscrit et à s'y conformer.
2. Prendre en considération les besoins et attentes pertinents en matière d'environnement des parties intéressées et y satisfaire.
3. Communiquer de manière proactive en interne et en externe sur ses performances environnementales et répondre aux différentes demandes d'information.
4. Pratiquer une dynamique d'amélioration continue des performances environnementales et de maîtrise de ses impacts environnementaux significatifs.
 - a. Contribuer à l'amélioration de la qualité des eaux de surface :
 - Gérer les réseaux de collecte afin d'optimiser la récupération et le traitement des eaux usées et lutter contre les eaux claires parasites ;
 - Gérer les ouvrages au mieux de leurs capacités pour restituer à l'environnement une eau épurée d'une qualité supérieure aux normes de rejet fixées.
 - b. Développer et mettre en œuvre des solutions pour l'optimisation énergétique de ses installations, augmenter sa production d'énergie renouvelable et réduire son empreinte carbone ;
 - c. Gérer au mieux les boues issues de l'épuration des eaux usées en favorisant les filières permettant d'économiser les ressources naturelles ;
 - d. Intégrer ses activités de manière harmonieuse dans son environnement naturel, communautaire et paysager.
5. Mener une politique de prévention des impacts environnementaux basée sur une hiérarchisation objective des risques en garantissant la sécurité des personnes et des installations.
6. Former, informer et sensibiliser le personnel afin de l'impliquer pleinement dans la démarche environnementale.



Bertrand LEJEUNE
Directeur technique



Fabian COLLARD
Directeur général



Laurence CRUCIFIX
Présidente

